



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

1. Préambule

Par la présente Politique de Confidentialité, PS PATRIMOINE INVEST informe les Personnes Concernées sur la manière dont leurs Données Personnelles qui sont collectées et traitées par PS PATRIMOINE INVEST ainsi que sur les Droits Spécifiques pouvant être exercés.

2. Définitions

Les termes suivants, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans la présente Politique de Confidentialité, en ce compris son Préambule, auront la signification suivante :

Archivage Intermédiaire :

Désigne le déplacement des Données Personnelles qui présentent encore pour PS PATRIMOINE INVEST un intérêt administratif (comme en cas de contentieux et/ou en cas d'obligation légale) dans une base de données distincte, séparée logiquement ou physiquement et dont, en tout état de cause, l'accès est restreint. Cette archive est une étape intermédiaire avant la suppression des Données Personnelles concernées ou leur anonymisation.

CGP :

Désignent les conseillers en gestion de patrimoine exerçant de manière indépendante notamment pour le compte de PS PATRIMOINE INVEST au titre d'un mandat et ce, aux fins de gestion de la relation clientèle avec Vous pour les produits et services des Fournisseurs de PS PATRIMOINE INVEST auxquels vous avez souscrit auprès de PS PATRIMOINE INVEST.

Destinataires :

Désignent l'ensemble des sous-traitants, responsables conjoints et destinataires des Données Personnelles traitées par PS PATRIMOINE INVEST.

Fournisseurs :

Désignent les fournisseurs de produits et services auprès desquels PS PATRIMOINE INVEST dispose d'un mandat de distribution, ou par des intermédiaires tels que les banques, teneurs de comptes, sociétés de gestion, promoteurs immobiliers et assureurs. Les Fournisseurs agissant en qualité de responsable conjoint de traitement avec PS PATRIMOINE INVEST sont identifiés en annexe de la présente Politique de confidentialité.

Personne concernée (Vous/Votre) :

Désigne toute personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, dont les données sont traitées par PS PATRIMOINE INVEST dans le cadre son activité, en particulier clients de PS PATRIMOINE INVEST.

Annexe de partage des données :

Désigne le document décrivant les grandes lignes des accords conclus entre PS PATRIMOINE INVEST et les Fournisseurs pour lesquels, PS PATRIMOINE INVEST agit en qualité de Responsable conjoint de traitement de Vos Données Personnelles, figurant en annexe de la présente Politique de confidentialité.

Responsable de traitement ou PS PATRIMOINE INVEST :

Désigne la société PS PATRIMOINE INVEST, société par actions simplifiée immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 914 187 513, ayant son siège social à l'Henriette 97180 SAINTE ANNE, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 22007252 (www.orias.fr) en qualité de Courtier en assurance, d'Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement et de Conseiller en investissements financiers, adhérent de l'Anacofi-CIF, association agréée par l'Autorité des marchés financiers. Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 9712 2022 000 000 021 délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe. Garantie financière de la compagnie MMA IARD par BDJ, 39 rue Mstislav Rotropovitch, 75017 Paris (ci-après « **PS PATRIMOINE INVEST** » ou « **Nous** » ou « **Nos** »).



Règlementation sur les Données Personnelles :

Désigne la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, relative à la protection des données personnelles, en application du Règlement communautaire du 27 avril 2016 publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « **RGPD** » pour Règlement Général pour la Protection des Données).

3. Origine des Données Personnelles, description et finalités des traitements

3.1. Les Données Personnelles sont collectées directement auprès de Vous

Les Données Personnelles des Personnes Concernées sont collectées directement auprès de Vous dans les hypothèses suivantes :

- ▶ **au moment de la souscription** : une fois les produits des Fournisseurs de PS PATRIMOINE INVEST, ou par les intermédiaires, sélectionnés par le CGP par rapport à Votre profil vous ont été présentés, une déclaration d'adéquation et des documents contractuels de souscription vous sont remis et Votre dossier client est ouvert et complété avec les pièces que Vous nous remettez (pièces justificatives) ;
- ▶ **tout au long de la relation commerciale** : au cours de Notre relation contractuelle, Nous sommes amenés à collecter des informations auprès de Vous afin de faire un bilan, mettre à jour le cas échéant Vos contrats (suite à un changement de profil, de versement, etc.) en adéquation avec votre nouveau profil et ce, dans le cadre d'un questionnaire d'actualisation.

L'ensemble des Données Personnelles est ensuite partagé aux intermédiaires et/ou au(x) Fournisseur(s) des produits et services auprès duquel/desquels Vous avez souscrit Vos/Votre contrat(s).

3.2. Catégories de Données Personnelles, finalités et bases légales aux opérations de traitement

Ces Données Personnelles sont traitées pour réaliser les traitements ci-après :

DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES	FINALITÉS	BASES LÉGALES
<p>Données d'identification</p> <ul style="list-style-type: none"> • (nom, prénom, civilité, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone) ; <p>Données relatives à la situation professionnelle et familiale ;</p> <p>Données relatives à la situation financière : informations d'ordre économique et financières (charges, revenus, impôts), informations sur la situation professionnelle (niveau d'études, profession, ancienneté, régime, etc.) ;</p>	<p>Gestion de la souscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des services et produits sélectionnés en rapport avec Votre profil client ; - signature de la lettre de mission de PS PATRIMOINE INVEST ; - remise de la déclaration d'adéquation et documents contractuels de souscription ; <p>- ouverture du dossier client complété de Vos pièces justificatives ; transmission des documents contractuels aux intermédiaires et/ou au(x) Fournisseur(s) concerné(s).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat. • Obligations légales : <ul style="list-style-type: none"> ○ L.541-8-1 4° du Code monétaire et financier et 325-8 du Règlement général de l'AMF applicables aux CGP ; ○ L.132-27-1 du Code des assurances applicable aux courtiers en assurance ;



PS PATRIMOINE INVEST
VOYEZ AU-DELA DE VOS PROJETS

		<ul style="list-style-type: none"> ○ L.561-5 du Code monétaire et financier obligeant les CGP, les Courtiers en assurance et les Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement d'identifier le client ou, le cas échéant, en cas de personne morale, le bénéficiaire effectif.
	<p>Gestion de la relation commerciale et du suivi des contrats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion de Vos demandes d'arbitrage, de versement complémentaire ou de rachat ; - mise à jour du dossier client ; <p>agrégation et suivi des contrats auprès des intermédiaires et/ou des Fournisseurs.</p>	<p>Contrat.</p> <p>Obligation légale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L541-8-1 4° du Code monétaire et financier et 325-8 du Règlement général de l'AMF applicables aux CGP ; ○ L.132-27-1 du Code des assurances applicable aux courtiers en assurance ; <p>R.519-21 du Code monétaire et financier applicable aux Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement</p>
	Gestion des audits et contrôles auprès de l'Anacofi CIF et autorités de tutelles (AMF, ACPR)	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations légales.
	Gestion d'exercices de droits spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations légales.

4. Conservation des Données Personnelles

Les Données Personnelles traitées dans le but de répondre aux obligations contractuelles ne sont pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation contractuelle.

Toutefois, les Données Personnelles permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale, pourront faire l'objet d'une politique d'Archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont conservées, conformément aux dispositions en vigueur.

5. Le stockage des Données Personnelles

Toutes les précautions ont été prises pour stocker les Données personnelles des Personnes concernées dans un environnement sécurisé et empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non

autorisés y aient accès. Les informations transmises par la Personne concernée ne seront jamais transmises à des tiers dans un but commercial ni vendues ni échangées sans son **consentement**.

6. Destinataires ou catégories de Destinataires

Les Données Personnelles traitées sont accessibles à certains collaborateurs (Back Office) afin de répondre au mieux aux finalités précitées mais également à des Destinataires externes autorisés pour la fourniture des produits ou services.

Nom ou catégorie de Destinataire	Pays d'établissement du destinataire des données	Nature des données	Finalité	Catégories de destinataire des données	Niveau de protection offert par le pays tiers ou exception prévue par la Règlementation sur les Données Personnelles
Fournisseurs*	France	► Données relatives au contrat souscrit	Communication des données de souscription au Fournisseur	Responsable de traitement / Responsable conjoint de traitement / Soustraitant	N/A
Association Nationale Des Conseils Financiers (Anacofi-CIF) et autorités de tutelles (AMF, ACPR)	France	► Données relatives au contrat souscrit	Audit et contrôles réglementaires	Responsable de traitement	N/A

*PS PATRIMOINE INVEST partage Vos Données Personnelles aux Fournisseurs des produits et services auprès desquels Vous souscrivez et dont l'identité figure sur Vos documents contractuels.

Selon le partenariat conclu, PS PATRIMOINE INVEST peut agir :

- en qualité de responsable conjoint de traitement avec certains de ses Fournisseurs. A ce titre, PS PATRIMOINE INVEST et les Fournisseurs concernés ont respectivement pris des engagements dans le cadre d'un accord aux fins de collecter et traiter Vos Données Personnelles conformément à la Règlementation sur les Données Personnelles. L'identité des Fournisseurs concernés et les grandes lignes de ces accords sont définies dans l'Annexe de partage des données personnelles.
- en qualité de responsable autonome de traitement ;
- en qualité de sous-traitant de ses Fournisseurs.

7. Droits spécifiques

7.1. Droits d'accès

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de PS PATRIMOINE INVEST la confirmation que les Données Personnelles la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites Données Personnelles ainsi que les informations suivantes :

- a) les finalités du traitement ;
- b) les catégories de Données Personnelles ;
- c) les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les Données Personnelles ont été ou seront communiquées ;
- d) lorsque cela est possible, la durée de conservation des Données Personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- e) l'existence du droit de demander à PS PATRIMOINE INVEST la rectification ou l'effacement de Données Personnelles, ou une limitation du traitement de ses Données Personnelles, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- f) le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;
- g) lorsque les Données Personnelles ne sont pas collectées auprès de la Personne Concernée, toute information disponible quant à leur source ;
- h) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareil cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la Personne Concernée.

Lorsque les Données Personnelles sont transférées vers un pays tiers ou à une organisation internationale, la Personne Concernée a le droit d'être informé des garanties appropriées, en ce qui concerne ce transfert.

PS PATRIMOINE INVEST fournit une copie des Données Personnelles faisant l'objet d'un traitement.

PS PATRIMOINE INVEST peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée par la Personne Concernée.

Lorsque la Personne Concernée présente sa demande par voie électronique, les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins qu'elle ne demande qu'il en soit autrement.

Le droit de la Personne Concernée d'obtenir une copie de ses Données Personnelles ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

7.2. Droits de rectification

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir du Responsable de traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des Données Personnelles la concernant qui sont inexactes. Elle a aussi la possibilité d'obtenir que les Données Personnelles incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

7.3. Droits à l'effacement

La Personne concernée a la possibilité d'obtenir de PS PATRIMOINE INVEST l'effacement, dans les meilleurs délais, de Données Personnelles la concernant lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- a) Les Données Personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière par PS PATRIMOINE INVEST ;
- b) La Personne Concernée a retiré son consentement pour le traitement de ces Données Personnelles et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- c) La Personne Concernée exerce son droit d'opposition dans les conditions rappelées ci-après et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;



PS PATRIMOINE INVEST
VOYEZ AU-DELA DE VOS PROJETS

- d) Les Données Personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- e) Les Données Personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- f) Les Données Personnelles ont été collectées auprès d'un enfant.

7.4. Droits à la limitation

La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir du Responsable de Traitement la limitation du traitement de ses Données Personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- a) PS PATRIMOINE INVEST vérifie l'exactitude des Données Personnelles suite à la contestation par la Personne Concernée de l'exactitude des Données Personnelles ;
- b) Le traitement est illicite et la Personne Concernée s'oppose à l'effacement des Données Personnelles et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- c) PS PATRIMOINE INVEST n'a plus besoin des Données Personnelles aux fins du traitement, mais celles-ci sont encore nécessaires à la Personne Concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- d) La Personne concernée s'est opposée au traitement dans les conditions rappelées ci-après et PS PATRIMOINE INVEST vérifie de savoir si les motifs légitimes poursuivis prévalent sur les motifs allégués.

7.5. Droit à la portabilité des Données

La Personne concernée a la possibilité de recevoir de PS PATRIMOINE INVEST les Données Personnelles la concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine lorsque le traitement des Données Personnelles est fondé sur le consentement, ou sur un contrat et le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.

La Personne concernée exerce son droit à la portabilité, il a le droit d'obtenir que les Données Personnelles soient transmises directement par PS PATRIMOINE INVEST à un autre Responsable de Traitement qu'il désignera lorsque cela est techniquement possible.

Le droit à la portabilité des Données Personnelles de la Personne Concernée ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

7.6. Droit d'opposition

La Personne Concernée peut s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des Données Personnelles la concernant fondé sur l'intérêt légitime du Responsable de Traitement. Ce dernier ne traitera alors plus les Données Personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs impérieux et légitimes pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la Personne Concernée, ou pourra les conserver pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

7.7. Directives post-mortem

La Personne Concernée a la possibilité de communiquer à PS PATRIMOINE INVEST des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses Données Personnelles après son décès, lesquelles directives peuvent être enregistrées également auprès « d'un tiers de confiance numérique certifié ». Ces directives, ou sorte de « *testament numérique* », peuvent désigner une personne chargée de leur exécution ; à défaut, les héritiers de la Personne Concernée seront désignés.

En l'absence de toute directive, les héritiers de la Personne Concernée peuvent s'adresser à PS PATRIMOINE INVEST afin de/d' :

- accéder aux traitements de Données Personnelles permettant « *l'organisation et le règlement de la succession du défunt* » ;
- recevoir communication des « *biens numériques* » ou des « *données s'apparentant à des souvenirs de famille, transmissibles aux héritiers* » ;



- faire procéder à la clôture de l'espace candidat de la Personne Concernée sur le Site et s'opposer à la poursuite du traitement de ses Données Personnelles.

En tout état de cause, la Personne Concernée a la possibilité d'indiquer à PS PATRIMOINE INVEST à tout moment, qu'elle ne souhaite pas, en cas de décès, que ses Données Personnelles soient communiquées à un tiers.

7.8. Exercice des Spécifiques des Personnes concernées

Les Droits peuvent être exercés, à tout moment, auprès de PS PATRIMOINE INVEST par courrier électronique à l'adresse suivante : pspatrimoineinvest@gmail.com en précisant en objet « **Exercice données personnelles – PS PATRIMOINE INVEST** ».

Aux fins de faire valoir ses droits suivant les conditions visées ci-dessus et dans l'hypothèse où PS PATRIMOINE INVEST aurait des doutes sur l'auteur de la demande, PS PATRIMOINE INVEST pourra demander à celui-ci de justifier de son identité en mentionnant ses nom, prénom, adresse de courrier électronique et d'accompagner sa demande d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Une réponse sera adressée à la Personne Concernée dans un délai d'un (1) mois maximum suivant la date de réception de la demande.

Au besoin ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois par PS PATRIMOINE INVEST qui en donnera alerte à la Personne Concernée et ce, compte tenu de la complexité et/ou du nombre de demandes.

En cas de demande de la Personne Concernée de suppression de ses Données Personnelles et/ou en cas d'exercice de son droit à solliciter l'effacement de ses Données Personnelles, PS PATRIMOINE INVEST pourra toutefois les conserver sous forme d'Archivage Intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à satisfaire à ses obligations légales, ou à des fins probatoires pendant le délai de prescription applicable.

La Personne Concernée peut également porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (la CNIL).

Dernière mise à jour : 3 juillet 2026

Annexe – Partage de données personnelles

1. Préambule

Cette annexe a pour objet de Vous en faire savoir plus sur les engagements pris par les entités qui collectent et traitent Vos Données Personnelles.

PS PATRIMOINE INVEST et le Fournisseur ont conclu un partenariat dans le cadre duquel, PS PATRIMOINE INVEST est mandaté par le Fournisseur aux fins de commercialiser et distribuer auprès de Vous les produits et services du Fournisseur.

Dans ce contexte, les opérations de prospection puis de souscription sont réalisées par PS PATRIMOINE INVEST dont la finalité générale et commune des parties est la commercialisation des produits et services du Fournisseur. Les Données Personnelles sont ensuite traitées par le Fournisseur pour les besoins de l'administration des contrats conclus avec les clients.

Ainsi, PS PATRIMOINE INVEST et le Fournisseur sont amenés à collecter et traiter Vos Données Personnelles de manière conjointe et dont les moyens, règles et modalités ont été fixées dans le cadre d'un accord dont les grandes lignes figurent dans la présente Annexe de partage de données personnelles.

2. Définitions

Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans la présente Annexe de partage de données personnelles ont le sens qui leur est donné dans la Politique de Confidentialité ou la définition suivante :

Responsable(s) conjoint(s) de traitement :

Désignent indistinctement PS PATRIMOINE INVEST et le Fournisseur.

PS PATRIMOINE INVEST

Désigne la société PS PATRIMOINE INVEST, société par actions simplifiée unipersonnelle immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Pointe à Pitre sous le numéro 914 187 513 ayant son siège social à l'Henriette 97180 SAINTE ANNE, enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 22007252 (www.orias.fr) en qualité de Courtier en assurance, d'Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement et de Conseiller en investissements financiers, adhérent de l'Anacofi-CIF, association agréée par l'Autorité des marchés financiers. Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n° CPI 9712 2022 000 000 021 délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie des Iles de Guadeloupe. Garantie financière de la compagnie MMA IARD par BDJ, 39 rue Mstislav Rotropovitch 75017 Paris (ci-après « **PS PATRIMOINE INVEST** » ou « **Nous** » ou « **Nos** »).

3. Fournisseurs

PS PATRIMOINE INVEST est Responsable conjoint de traitement avec tous ses Fournisseurs

4. Information

Les Responsables conjoints de traitement s'engagent à Vous informer conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles, dans le cadre de leurs politiques de confidentialité respectives ainsi que lors de la collecte des Données Personnelles, notamment par les mentions d'information imposées par la Réglementation sur les Données Personnelles.

Pour savoir de manière plus détaillée comment PS PATRIMOINE INVEST collecte et traite Vos Données Personnelle dans ce cadre, nous vous invitons à consulter la Politique de confidentialité.



Pour savoir de manière plus détaillée comment Les Fournisseurs collectent et traitent Vos Données Personnelles dans ce cadre, nous vous invitons à consulter leurs politiques de confidentialité accessibles depuis les sites Internet détaillés à l'article 3 de la présente annexe.

5. Exercice des droits

Les Responsables conjoints de traitement s'engagent à se transmettre, mutuellement, toute demande d'une personne concernée dans les meilleurs délais.

Les Responsables conjoints de traitement examineront et analyseront ensemble votre demande et désigneront conjointement le Responsable conjoint de traitement qui répondra à votre demande.

Vous pouvez exercer les droits que vous confère la Réglementation sur les Données Personnelles à l'égard de et contre chacun des Responsables conjoints de traitement.

6. Sécurité des traitements

Les Responsables conjoints de traitement s'engagent à mettre en œuvre les mesures de sécurité et de confidentialité nécessaires à la conformité des traitements à la Réglementation sur les Données Personnelles, notamment des mesures organisationnelles et techniques de sécurité et de confidentialité.

7. Violation des données personnelles

Les Responsables conjoints de traitement s'engagent à s'assister dans l'hypothèse d'une violation de Données Personnelles.

A cet égard, le Responsable conjoint de traitement qui a identifié une telle violation s'engage à assister et notifier l'autre Responsable conjoint de traitement dans les meilleurs délais sur la nature et les circonstances de la violation, les risques et les mesures mises en œuvre ou prévues.

Les Responsables conjoints de traitement s'engagent à prendre les mesures nécessaires permettant de limiter au maximum la propagation de la violation des Données Personnelles ainsi qu'à évaluer la situation et déterminer, d'un commun accord, s'il convient de la notifier à l'autorité de contrôle compétente et, le cas échéant, les personnes concernées, selon les modalités prévues dans leurs procédures respectives.